

# ***RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX***

À tous les citoyens et les citoyennes de Saint-Paul-de-la-Croix,

Il me fait plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière de votre Municipalité. Cet exposé traitera principalement des points suivants : Derniers états financiers, dernier rapport du vérificateur, programme triennal d'immobilisations 2012, 2013 et 2014, indicateurs de gestion, indications préliminaires se rapportant aux états financiers 2011, liste des contrats comportant une dépense de plus 25 000 \$, la rémunération des membres du Conseil et les grandes orientations générales du prochain budget et de son programme triennal.

## ***DERNIERS ÉTATS FINANCIERS***

Résumé du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 :

### ***ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT***

- Revenus	697 957 \$
- Dépenses de fonctionnement	(550 188 \$)
- Remboursement de la dette à long terme	( 37 500 \$)
- Affectations des activités d'investissement	0 \$
- <b>Surplus de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>110 269 \$</b>

### ***ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT***

- Revenus	19 743 \$
- Dépenses d'immobilisations	( 33 524 \$)
- Financement à long terme des activités d'investissement	0 \$
- Affectations des activités de fonctionnement	0 \$
- Surplus accumulé non affecté	13 781 \$
- <b>Surplus de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>0 \$</b>

- Surplus accumulé de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2011	521 422 \$
- Surplus accumulé de fonctionnement affecté au 31 décembre 2011	115 849 \$

### ***DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR***

La vérification comptable été effectuée par la firme Mallette conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2011 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date.

### ***DERNIER PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS***

Ce rapport couvre les années 2012, 2013 et 2014. Le montant total des dépenses prévues à ce programme totalise la somme de 873 360 \$ répartie en 19 projets différents. Un montant de 417 824 \$ s'applique à l'année 2012, 424 036 \$ à l'année 2013 et 31 500 \$ à l'année 2014.

Tous les ans, la Municipalité de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix adopte un programme triennal de dépenses en immobilisations. Il est toujours possible de réviser ce programme en cours de route compte tenu de l'urgence de certains travaux ou pour différer ou retrancher quelques projets qui sont devenus non prioritaires.

### ***INDICATEURS DE GESTION***

Depuis 2005, les municipalités du Québec ont l'obligation de faire rapport en tenant compte de certains ratios qui servent à évaluer la performance de la Municipalité comparativement à l'année précédente. Ces ratios font état des coûts pour le transport routier (voirie municipale et enlèvement de la neige), l'hygiène du milieu (réseau d'égout) et la santé financière globale.

Les résultats financiers dépendent entre autres des différentes conditions telles que le nombre de centimètres de précipitation, le gel et dégel, la fluctuation du prix des produits pétroliers, la qualité du service, etc. Ces ratios doivent tenir compte d'un ensemble de données incontrôlables et par conséquent, ils ne peuvent être comparés avec d'autres municipalités.

### ***PROJETS D'ACTUALISATION DE 2012 ET LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SE RAPPORTANT AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS***

Cette année, dans le dossier de la voirie :

- Des travaux de rechargement et d'amélioration ont été effectués à la route de l'Église Sud et au chemin du troisième rang Est ainsi que des travaux d'entretien à différents endroits du réseau routier municipal;
- Le projet de pavage du chemin du troisième rang Est a été réalisé, en mai dernier, par Construction B.M.L. / Division Sintra inc.;

- Des travaux d'asphalte ont été exécutés, par Pavage Francoeur inc., pour la rue du Parc, celle de l'Église Nord, le chemin du troisième rang Est et celui du troisième rang Ouest;
- Des travaux de traçage de lignes de rues ont été exécutés à l'ensemble du réseau routier municipal;
- Fourniture et livraison d'un camion dix roues, Freightliner, modèle 1145 SD, 2013, au montant de 120 400 \$ plus taxes, en plus d'une garantie prolongée de 2 000 \$ plus taxes, de Carrefour du Camion RDL, plus installation des équipements de déneigement au montant de 89 000 \$ plus taxes de Produits Métalliques AT inc.; le tout sera financé sur une période de 60 mois par Crédit Municipal et Manufacturier Rexcap inc. de Sherbrooke avec une valeur résiduelle de 63 420 \$ plus taxes;

Dans les autres dossiers :

- La Municipalité a travaillé en collaboration avec différents partenaires pour les dossiers suivants :
  - Suivi du projet pilote pour la mobilisation du milieu afin de répondre aux nouveaux besoins en loisir d'une population vieillissante, plus particulièrement ceux des aînés;
  - Projet du parc éolien communautaire Viger-Denonville;
  - Site Web municipal;
  - Projet de biomasse (étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie);
  - Suivi du plan de diversification et développement de Saint-Paul-de-la-Croix;
  - Projet de saule l'Osier;
  - Appui au projet des sentiers équestres;
  - Suivi du projet de méthanisation et de la collecte à trois voies.

La Municipalité espère terminer son année financière avec un surplus d'opération à moins que ne survienne un événement hors de notre contrôle.

### ***LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$***

La Loi prévoit le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière. Cette liste couvre la période du 10 novembre 2011 au 7 novembre 2012 :

- **MRC de Rivière-du-Loup**  
(Quotes-parts)
- **Construction B.M.L/ Division Sintra inc.**  
(Pavage du troisième rang Est)

La Loi prévoit aussi le dépôt de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même entrepreneur lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ :

- **Aucun**

## ***RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (ES) MUNICIPAUX***

Pour 2012, la rémunération du maire est 7 354,04 \$. Celle-ci est répartie de la façon suivante :

- Le 2/3 imposable soit 4 901,24 \$;
- Le 1/3 en allocation de dépenses non imposable de 2 452,80 \$.

Également, une rémunération de 6 221,16 \$ est versée au maire par la MRC de Rivière-du-Loup relativement à sa représentation au Conseil des maires, au comité consultatif agricole, au comité sur la gestion des matières résiduelles et au poste de préfet suppléant. Cette dernière est répartie de la façon suivante :

- Le 2/3 imposable soit 4 147,44 \$;
- Le 1/3 en allocation de dépenses non imposable de 2 073,72 \$.

Chaque conseiller (ère) reçoit un traitement de 2 452,80 \$. Celui-ci est réparti de la façon suivante :

- Le 2/3 imposable soit 1 635,20 \$;
- Le 1/3 en allocation de dépenses non imposable de 817,60 \$.

## ***ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET***

Pour l'instant, les orientations du prochain budget ne sont pas encore établies. Le Conseil municipal devra étudier les projets en cours et analyser les nouveaux dossiers afin d'établir par la suite les priorités de réalisation.

C'est **le mercredi 19 décembre 2012, à 20 h**, au 3-A, rue du Parc, Saint-Paul-de-la-Croix, que le Conseil municipal adoptera à sa séance extraordinaire les prévisions budgétaires 2013 et le programme triennal 2013, 2014 et 2015.

Vous êtes donc invités, à titre de citoyens et de citoyennes, à prendre une part active à la vie de votre Municipalité en assistant aux séances du Conseil.

Finalement, le Conseil continuera d'assurer sa bonne collaboration avec tous les organismes du milieu dans le but de voir à l'avancement des dossiers et des projets de notre collectivité.

Philippe Dionne,  
Maire